



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2008

Nombre de membres composant
le Conseil municipal : 39

Nombre de membres
en exercice : 39

Nombre de conseillers
présents ou représentés :

Début de séance : 38
A 20h15

Fin de séance : 39
A 00h15

L'an deux mille huit, le 17 novembre, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, à l'hôtel de ville, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 10 novembre par Madame Jacqueline ROUILLON, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Étaient présents :

Mme Jacqueline ROUILLON, M. Paul PLANQUE, Mme Morgane GARNIER, Mme Nicole AMEDRO, Mme Nadia SOLTANI, M. Rémi FARGEAS, M. Yassir FICHTALI, Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, M. François GIUNTA, adjoints au maire ; Mme Brigitte MARIGAULT, conseillère municipale, Mme Monique TESSEYRE, conseillère municipale déléguée, M. Nour-Eddine SENHADJI, conseiller municipal, Mme Françoise ARNAUD, M. Roger GUERIN, M. Gilbert HAUSTANT, M. Jean-Claude LE NY, Mme Dominique GARCIA-DUROCHER, M. Mustapha KRIMAT, M. Paul MACEDO, Mme Gnamé BAGAYOKO, M. Henri LELORRAIN, conseillers municipaux délégués, Mme Ndeye Fatou KEBE, Mme Estelle VILLARD, Mme Elise BOSCHEREL, M. Albert KALAYDJIAN, Mme Brigitte ZUCCHIATTI, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA, conseillers municipaux.

Arrivée de Mme Elise BOSCHEREL à 20h25

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Abdelhak KACHOURI à Mme Morgane GARNIER, Mme Hayat DHALFA à M. Paul PLANQUE, M. Karim BOUAMRANE à Mme Nadia SOLTANI, Mme Elisabeth AUERBACHER à M. Yassir FICHTALI, M. Bruce CLARKE à Mme Gnamé BAGAYOKO, M. Hakim HALLOUCH à M. François GIUNTA, M. Lias KEMACHE à M. Cyrille PLOMB

Mme Dominique GARCIA-DUROCHER est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux.

Désignation du secrétaire de séance

- Proposition : Madame Dominique GARCIA-DUROCHERADOPTÉE
Exprimés : 38 - Pour : 38

Procès-verbal du 20 octobre 2008 modifié comme suit :

DL/08/216 *Garantie communale d'emprunt accordée à la société Sodedat 93 dans le cadre du projet urbain des Docks.*
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE)ADOPTÉE
Exprimés : 36 - Pour : 28 - Contre : 8 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Brigitte ZUCCHIATTI, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstentions : 3 (Mme Monique TESSEYRE, M. Nour-Eddine SENHADJI, M. Mamadou KEITA)

DL/08/229 *Créations de postes du personnel communal pour faire face à des besoins occasionnels.*
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO)ADOPTÉE
Exprimés : 30 - Pour : 30 - Abstentions : 9 (MM. William DELANNOY – Cyrille PLOMB – Lias KEMACHE – Albert KALAYDJIAN – Elisabeth AUERBACHER - MME Marina VENTURINI – Tiziana ZUMBO-VITAL – Brigitte ZUCCHIATTI – Wahiba ZEDOUTI)

Question de Monsieur DELANNOY sur les inquiétudes des personnels du secteur scolaire consécutive à la réorganisation de leurs missions qui a donné lieu à une action de grève.

Mme Amédro expose les éléments de réponse. Elle affirme que la Commune mène une action de pérennisation de l'emploi public, depuis deux ans, au travers de la titularisation de 36 agents (au lieu de 20 agents, comme mentionné dans le précédent compte-rendu).

Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2008
Exprimés : 38 - Pour : 38.....ADOPTÉ

Arrivée de Mme Boscherel à 20h25

DL/08/231 Opération de construction de logements sociaux n° 58 avenue du Capitaine-Clarnier à Saint-Ouen : contrat de prêt à intervenir avec la société anonyme (SA) d'HLM Logiciel et avenant à la convention conclue avec elle relative à la garantie communale selon les nouvelles modalités d'emprunt. (Rapporteur : M. Paul PLANQUE) ADOPTÉE

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres : 10 – 13 - 16 – 20 – 204 - 21 – 23 – 024 – 27 – 45 - 040.....ADOPTES
Exprimés : 38 - Pour : 31 - Contre : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstention : 1 (M. Mamadou KEITA)

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....ADOPTÉ
Exprimés : 38 - Pour : 31 - Contre : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstention : 1 (M. Mamadou KEITA)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres : 011 – 012 – 013 – 014 - 022 – 65 – 66 – 67 - 68_ - 70 – 73 – 74 – 75 - 76 – 77 – 002 - 042.....ADOPTES
Exprimés : 38 - Pour : 31 - Contre : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstention : 1 (M. Mamadou KEITA)

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....ADOPTÉ
Exprimés : 38 - Pour : 31 - Contre : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstention : 1 (M. Mamadou KEITA)

TOTAL GENERAL.....ADOPTÉ
Exprimés : 38 - Pour : 31 - Contre : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstention : 1 (M. Mamadou KEITA)

DL/08/232

(Rapporteur : M. François GIUNTA) ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39

DL/08/233

Information au conseil municipal sur le déroulement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) «Victor-Hugo» et sur les comptes de l'année 2007.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Brigitte ZUCCHIATTI, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)

Sortie de Mme Villard à 21h45

DL/08/234

Convention de partenariat à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et la société Neximmo 12 à fin de mise en œuvre opérationnelle de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Docks

(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTEE

Exprimés : 35 - Pour : 29 - Contre : 6 (M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) - Abstention : 1 (M. Mamadou KEITA) – Refus de vote : 2 (M. Albert KALAYDJIAN, Mme Brigitte ZUCCHIATTI)

Sortie de MM. Lelorrain, Kalaydjian et Mme Kébé à 22h05

DL/08/235 Avenant n° 2 à intervenir à la convention conclue avec l'Etat, relative au fonds d'intervention de quartier (FIQ), et portant sur l'élargissement du panel incitatif et les critères d'éligibilité des opérations du parc ancien privé dans le respect des règles d'environnement haute qualité environnementale (HQE) et de préservation du patrimoine.

(Rapporteur : Mme Morgane GARNIER) _____ ADOPTEE

Exprimés : 33 - Pour : 28 - Contre : 5 (M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI) - Abstentions : 2 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Wahiba ZEDOUTI)

Retour dans la salle de MM. Lelorrain, Kalaydjian et Mme Kébé à 22h23

Sortie de la salle de Mme Garnier (+ mandat)

DL/08/236 - 1 Engagement de la Commune de Saint-Ouen à la création d'une cuisine centrale avec la commune de Gennevilliers.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE

Exprimés : 36 - Pour : 28 - Contre : 8 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI) -

DL/08/236 - 2 Autorisation donnée au Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique auprès de la commune de Gennevilliers pour conduire les opérations nécessaires à la construction de la cuisine centrale.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE

Exprimés : 36 - Pour : 28 - Contre : 8 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)

DL/08/237 Approbation de l'avant-projet définitif (APD) concernant la rénovation-extension de l'école maternelle Joliot-Curie et du lancement d'une procédure de marché négocié dans ce cadre.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE

Exprimés : 36 - Pour : 36 -

Sortie de la salle de MM. Guérin et Le Ny à 22h42

DL/08/238 Subvention exceptionnelle au Secours populaire français en faveur des personnes sinistrées du nord de la France.

(Rapporteur : M. Yassir FICHTALI) _____ ADOPTEE

Exprimés : 34 - Pour : 34 -

Sortie de la salle de Mmes Jacquot-Gautun et Boscherel et retour de M. Guérin à 22h45

DL/08/239 Subvention exceptionnelle à l'association Gymnastique rythmique et sportive audonienne à l'occasion d'un déplacement sportif.
(Rapporteur : M. Henri LELORRAIN) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33 -

Retour dans la salle de Mme Boscherel à 22h48

DL/08/240 Soutien de la Commune de Saint-Ouen au projet intitulé «Festival du film de famille» organisé par l'association L'Oeil du voisin.
(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33 - Abstention : 1 (Mme Dominique GARCIA-DUROCHER)

Retour dans la salle de Mmes Villard et Garnier (+ mandat) à 22h52

DL/08/241 Subventions accordées aux associations locales Africa, Actif, Fondation Jeunesse Feu vert et à la Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes (MIJ), relatives à leur action de formation linguistique, de prévention de la délinquance et de l'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) conclu avec l'Etat.
(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 36 - Pour : 35 - Contre : 1 (M. Delannoy) - Abstention : 1 (Mme Marina VENTURINI)

Sortie de la salle de M. Delannoy à 23h08

DL/08/242 Compensation financière forfaitaire accordée par la Commune à la société à responsabilité limitée (SARL) MKE, en raison de la fermeture de cet établissement lors de la «Fête de la ville et des associations», organisée le samedi 27 septembre 2008.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 36 - Pour : 36 -

Sortie de la salle de M. Keita à 23h09

DL/08/243 Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et le lycée Blanqui relative à l'organisation d'actions de culture scientifique, technique et industrielle pour l'année scolaire 2008-2009. Habilitation du Maire ou de son représentant à signer la convention.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 35 - Pour : 35 -

DL/08/244 Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et la Cité des Sciences et de l'Industrie relative à la diffusion de la culture scientifique et technique pour l'année scolaire 2008/2009.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 35 - Pour : 35 -

DL/08/245 Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et l'association Planète Sciences Ile-de-France relative à l'organisation, les 14 et 15 mars 2009, des trophées de robotique franciliens.

Habilitation du Maire ou de son représentant à signer la convention.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO)

ADOPTÉE

Exprimés : 35 - Pour : 35 -

Retour dans la salle de M. Keita à 23h12

DL/08/246 Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis, afin de subventionner des projets d'activités proposés en faveur des jeunes Audoniens ne partant pas en vacances.

(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI)

ADOPTÉE

Exprimés : 36 - Pour : 36 -

Retour dans la salle de Mme Jacquot-Gautun à 23h15

DL/08/247 Approbation de la convention à intervenir avec la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis au titre de l'aide à l'investissement en faveur du centre de loisirs sans hébergement Joliot-Curie.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO)

ADOPTÉE

Exprimés : 37 - Pour : 37 -

Sortie de la salle de M. Fichtali (+ mandat) à 23h16

DL/08/248 Approbation de la convention à intervenir avec la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis au titre de l'aide à l'investissement en faveur du centre de loisirs sans hébergement Michelet-Debain.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO)

ADOPTÉE

Exprimés : 35 - Pour : 35 -

Sortie de la salle de Mme Soltani (+ mandat) à 23h17

Retour dans la salle de M. Le Ny à 23h22 et de MM. Fichtali (+ mandat) et Delannoy à 23h27

DL/08/249 Règlements de fonctionnement des 2 Relais assistantes maternelles (RAM) et du Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP).

(Rapporteur : Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN)

ADOPTÉE

Exprimés : 37 - Pour : 37 -

Retour dans la salle de Mme Soltani (+ mandat) à 23h34

DL/08/250 Marché à intervenir, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert, relatif aux travaux de clôture sur le territoire de la commune de Saint-Ouen.

(Rapporteur : M. Paul PLANQUE)

ADOPTÉE

Exprimés : 39 - Pour : 39 -

- Marché à intervenir, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen, relatif à l'assistance technique à apporter aux services communaux, en matière d'études techniques de développement du réseau et de requalification ou modernisation de l'espace public

communal, de réalisation et programmation de travaux de mise en lumière ainsi que de prestations d'études ponctuelles. RETIREE

- DL/08/251 -1 Création de deux postes permanents de rédacteurs territoriaux
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)
- DL/08/251 - 2 Création d'un poste permanent de technicien supérieur territorial.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)
- DL/08/251 - 3 Création de deux postes permanents d'ingénieurs territoriaux.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)
- DL/08/251 - 4 Création de deux postes permanents d'agents de maîtrise territoriaux.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)
- DL/08/251 - 5 Création de deux postes permanents d'adjoints territoriaux du patrimoine.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)
- DL/08/251 - 6 Création de quatre postes permanents d'adjoints territoriaux d'animation.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)
- DL/08/251 - 7 Création d'un poste permanent d'attaché territorial à temps complet.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE

Exprimés : 32 - Pour : 32 - Abstentions : 7 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)

DL/08/251 - 8 Modification du temps de travail d'un poste permanent d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet de 14h30 à 14h00.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE

Exprimés : 31 - Pour : 31 - Abstentions : 8 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)

DL/08/251 - 9 Modification du temps de travail d'un poste permanent d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet de 6h00 à 6h30.

(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE

Exprimés : 31 - Pour : 31 - Abstentions : 8 (M. Albert KALAYDJIAN, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB (+ mandat), Mme Brigitte ZUCCHIATTI, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, Mme Wahiba ZEDOUTI)

Questions orales

Mme le Maire fait part de six questions orales.

1 - S'agissant de la question orale posée par Madame Marina VENTURINI relative à l'avenue Gabriel-Péri et au développement du commerce

Madame le Maire en fait lecture. Elle précise tout d'abord que le découpage géographique qui a prévalu pour la tenue des « Dialogues pour Saint-Ouen » procède d'une méthode de travail préexistante et qu'il a été fait dans un souci de cohérence. Néanmoins, elle insiste sur le fait que les habitants ont toute liberté pour participer aux rencontres de leur choix.

Sur l'avenue Gabriel-Péri, Monsieur Paul MACEDO confirme que cette voie constitue bien l'axe central du commerce à Saint-Ouen et insiste sur le fait que l'équipe municipale est très attentive à son évolution. La commune a apporté son soutien à plusieurs commerces, notamment par le contact permanent du manager de ville et de l'élu du secteur.

La rénovation du marché Ottino, dont l'inauguration sera accompagnée d'une fête commerciale, renforce l'attractivité commerciale de l'avenue Gabriel-Péri. La commune a engagé une réflexion et une concertation sur l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat, avec l'institution d'un droit de préemption, afin de favoriser la diversité de l'offre commerciale. L'aménagement commercial du quartier des Docks viendra la compléter.

La commune soutient financièrement les commerçants dans le cadre d'un Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce pluriannuel (FISAC) avec des partenaires, dont la chambre de commerce et d'industrie et l'Association des commerçants et artisans dynamiques audoniens (ACADA).

Monsieur Paul MACEDO rappelle également les autres actions mises en œuvre, et notamment les fêtes du commerce, l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises, le soutien à l'association des commerçants et le suivi régulier des problématiques posées par les commerçants, qui a vocation à être pérenne.

2 - S'agissant de la question orale posée par Monsieur William DELANNOY sur la recherche par le Musée du Louvre et le Ministère de la Culture d'un site pour accueillir un centre culturel, afin d'abriter les réserves de plusieurs musées parisiens.

Madame le Maire en donne lecture.

Elle informe l'assemblée que Madame DHALFA, adjointe au maire déléguée à la culture et à l'animation de la cité, et la Direction de l'Action culturelle (D.A.C.) ont été destinataires d'un courriel en juillet 2008, qui portait sur une étude de définition relative aux réserves du Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France (FRAC) et non à celles du Musée du Louvre.

Le FRAC d'Île de-France a pour mission le développement et la diffusion de toutes les formes de création contemporaine et la mise en œuvre d'une politique d'acquisition originale. Le stockage des oeuvres étant un outil de sa mission, le FRAC recherche un lieu pour ce faire, mais également un équipement culturel. Compte tenu des critères définis par le FRAC, celui-ci a retenu 14 communes.

Madame le Maire précise que ce site ne sera pas un simple espace de stockage des œuvres, mais un véritable lieu culturel, qui devra comprendre un espace pédagogique pour l'accueil des groupes, un autre dédié à la production et un affecté à la présentation, pour une surface totale de 2.400 m².

Elle partage l'enthousiasme de certains sur ce projet, lequel nécessite une étude approfondie, particulièrement sur les aspects fonciers et financiers et en termes de moyens humains. Elle constate qu'il convient de ne pas se précipiter et ne veut pas engager la responsabilité de la commune, sans une étude de faisabilité sérieuse.

A la suite de l'intervention de Monsieur William DELANNOY sur la possibilité du vote d'un vœu au conseil municipal, sur cette candidature, Madame le Maire répond que cette question sera soumise à différentes instances de travail.

3 – S'agissant d'une question orale posée par Monsieur Albert KALAYDJIAN, sur les suites de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 8 au 9 novembre 2008 au 4^{ème} étage de l'immeuble sis, 11 rue Garibaldi.

Madame le Maire procède à sa lecture et Monsieur Yassir FICHTALI confirme que plusieurs services sont intervenus avant le drame.

Tout d'abord, une assistante sociale s'est rendue sur place le 20 mai dernier ; elle n'a pu rencontrer l'intéressé, mais s'est entretenue avec le voisinage. Un courrier lui a été adressé par le service Hygiène et Habitat le 27 octobre 2008, pour un rendez-vous le 14 novembre 2008.

Les résultats de l'enquête sur les conditions du déclenchement de l'incendie ne sont pas encore connus.

Les jours de la personne blessée ne semblent plus en danger ; elle présente des brûlures, qui constituent aujourd'hui sa principale difficulté ; elle a été opérée de multiples fractures, mais il semble qu'elle ne souffrira d'aucune séquelle neurologique.

Madame le Maire assure que le service social continuera à assumer un suivi social de cet habitant, le plus adapté à sa situation.

4 – S'agissant de la proposition de Monsieur William DELANNOY de soumettre au présent conseil municipal une délibération sur la vidéosurveillance.

Madame le Maire répond que cette délibération n'est pas légalement recevable à la présente séance, mais

fait lecture de la question posée.

Elle souligne qu'une étude sur l'opportunité de la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection sur des secteurs sensibles est l'un des objectifs du contrat local de sécurité (CLS) nouvelle génération.

Si le travail est finalisé, ce point pourrait être soumis au conseil municipal du 15 décembre, ou dans la négative, au cours du premier trimestre 2009. La question de Monsieur William DELANNOY sera étudiée dans ce cadre.

L'engagement pris est d'étudier et de réfléchir sur cet aspect, qui n'est pas le seul, concernant les problématiques liées à la sécurité.

5 – S'agissant de la question orale posée par Madame Wahiba ZEDOUTI, relative à l'endettement de la commune et à la structure de la dette.

Madame le Maire en fait lecture et rappelle que, lors de la discussion sur la décision modificative n° 3, Monsieur Paul PLANQUE a donné un certain nombre d'éléments de réponse à la question posée, et notamment les organismes bancaires prêteurs de la commune de Saint Ouen, qui ne se limitent pas à la société Dexia Crédit local, la nature de la dette avec la répartition des emprunts, la situation des emprunts structurés et l'analyse du risque encouru par la commune de Saint-Ouen.

L'ensemble de ces éléments sera repris et analysé, lors d'une réunion de la commission des Finances, élargie à l'ensemble des élus, qui aura lieu le 26 novembre.

Elle souligne le fait que ceux-ci doivent avoir une parfaite connaissance des éléments techniques, mais également pouvoir mener un débat politique sur les enjeux financiers et les responsabilités de chacun.

6 – S'agissant de la question orale posée par Madame Tziana ZUMBO VITAL relative à la Porte de Saint-Ouen.

Madame le Maire indique que, compte tenu de la réception tardive de la question, hors des délais prévus par le règlement intérieur du conseil municipal, celle-ci sera traitée lors du prochain conseil municipal.

Les débats du Conseil municipal font l'objet d'un enregistrement sténographique dont la transcription intégrale est consultable au Secrétariat du Conseil municipal, trois semaines après la séance à laquelle elle se rapporte.

Saint-Ouen, le

Le Maire
Jacqueline ROUILLON

Conseillère Générale de Seine Saint-Denis

